**Questionnaire**

**Accès à la justice pour les personnes atteintes d'albinisme victimes de discrimination et d'attaques**

**Comment soumettre le questionnaire ?**

Nous vous remercions de nous faire parvenir vos réponses en anglais, français, portugais ou espagnol par email à [albinism@ohchr.org](mailto:albinism@ohchr.org)

**Instructions**- Répondre au mieux de vos capacités.  
- Vous pouvez choisir de répondre uniquement aux questions relevant de votre domaine de compétence  
- Insérez vos réponse directement sous chaque question

**Date limite**

La date limite pour l’envoi de vos réponses est le **31 mai 2018**.

**Permission de publier**

Veuillez s’il vous plaît indiquer si vous avez une objection à ce que les réponses fournies soient rendues publiques sur la page web de l’Experte indépendante

**1. Défis**

Décrivez les **défis** pour assurer un accès à la justice égal et efficace pour les personnes atteintes d'albinisme dans votre pays.

**2. Soutien aux victimes et aux familles**

**Merci de bien vouloir détailler tout type de soutien en place** (soit a l’initiative du Gouvernement ou des organisations non-gouvernementales) **pour les personnes atteintes d'albinisme victimes d'attaques et de discriminations ou leurs familles dans votre pays.** Ceci inclut des mesures de soutien psychologique, de soutien médical, des refuges pour victimes ou d’autres formes de logement, des mesures de protection des témoins et des victimes, d’autres mesures relatives aux moyens de subsistance ou de soutien financier, et des mesures relatives au conseil.

**3. Aide juridique**

1. **Merci de bien vouloir indiquer si une aide juridique gratuite est disponible pour les victimes**. Si ce n'est pas le cas, spécifiez les types de soutien disponibles pour permettre aux victimes d'obtenir une réparation efficace et adéquate.
2. Veuillez préciser quelles sont les **dispositions légales pertinentes**, y compris en incluant le texte des articles de droit, en lien avec l’aide juridique.

**4. Mesures prises**

1. Décrivez toute **mesure législative ou administrative prise pour faciliter l'accès à la justice** pour les personnes atteintes d'albinisme.
2. Détaillez **toute autre initiative en place visant à lever les obstacles pour accéder à la justice** (par exemple : mesures visant à faciliter l'accès à la justice pour les personnes atteintes d’albinisme vivant dans des communautés éloignées, et mesures visant à réduire les coûts)
3. Décrivez **toute autre initiative prise pour promouvoir** (directement ou indirectement) **les droits des personnes atteintes d'albinisme**, y compris en matière d'accès à la justice (par exemple : formation, information diffusée par radio communautaire).
4. **Décrivez les mesures de sensibilisation spécifiques dans ce cadre destinées particulièrement aux personnes atteintes d'albinisme et aux forces de l’ordre**.

**5. Infractions**

1. **Veuillez énumérer les infractions** sur base desquelles des cas d'attaques et de discriminations contre des personnes atteintes d'albinisme sont et ont été poursuivis.
2. **Votre législation nationale inclut-elle les infractions qui sanctionnent le trafic ou la possession de parties du corps** (pas exclusivement d’organes)?
3. Quelle **est la peine maximale pour les infractions pertinentes** sanctionnant la discrimination (à la fois sur base du handicap et la couleur), les attaques, les exhumations, et le trafic de parties du corps?

**6. Enquête, poursuites et jurisprudence**

1. **Indiquer le nombre de cas d'attaques et de discriminations contre des personnes atteintes d'albinisme** (y compris d'exhumation illégale de corps de personnes atteintes d'albinisme et le trafic de parties du corps), qui ont été enregistrés par la police et/ou par votre organisation.
2. **Veuillez fournir des informations sur le nombre de cas d'agressions et de discriminations qui ont fait l’objet de poursuites judiciaires depuis 2009**, y compris l'exhumation de personnes atteintes d'albinisme et le trafic de parties du corps (fournir également les chiffres des années précédentes si disponibles).
3. **Veuillez fournir des informations sur les difficultés qui ont été rencontrées** lors d’enquêtes et de poursuites judiciaires dans le cadre de tels cas et comment, si tel est le cas, elles ont été surmontées.
4. **Veuillez fournir des informations sur le nombre de condamnations prononcées pour les cas d'attaques et de discriminations contre les personnes atteintes d'albinisme depuis 2009** (fournir également les chiffres pour les années précédentes s’ils sont disponibles).
5. Veuillez fournirdes informations sur les **décisions faisant jurisprudence qui démontrent un accès effectif à la justice pour les personnes atteintes d'albinisme victimes d'attaques et de discriminations** et fournir des copies de ces jugement si possible.

**7. Les auteurs présumés**

**Veuillez fournir des informations sur le nombre de cas d'agressions dans lesquels des commanditaires**, notamment des sorciers, des guérisseurs traditionnels, des chefs religieux, des hommes d'affaires ou d'autres commanditaires **ont été poursuivis ou font l’objet d’enquête**.

**8. Témoignage**

V**euillez fournir des informations sur les raisons pour lesquelles des témoignages de personnes atteintes d'albinisme auraient été rejetées** lorsque le rejet a été motivé par une déficience visuelle ou d'autres motifs tels que la santé mentale, l'âge ou des mythes.

**9. Coopération internationale**

Veuillez détailler les mesures en place pour garantir l'accès à la justice aux personnes atteintes d'albinisme qui ont été victimes d’infractions qui commencent dans une juridiction et continuent dans une autre (par exemple lorsque des parties de corps d’une personne atteinte d’albinisme sont prélevées dans un pays X et sont par la suite transportées dans un pays Y).

**10. Remarques additionnelles**

Merci de bien vouloir inclure toute information additionnelle pertinente sur l’accès à la justice qui puisse aider le travail de l’Experte Indépendante*.*

*Merci pour votre coopération*